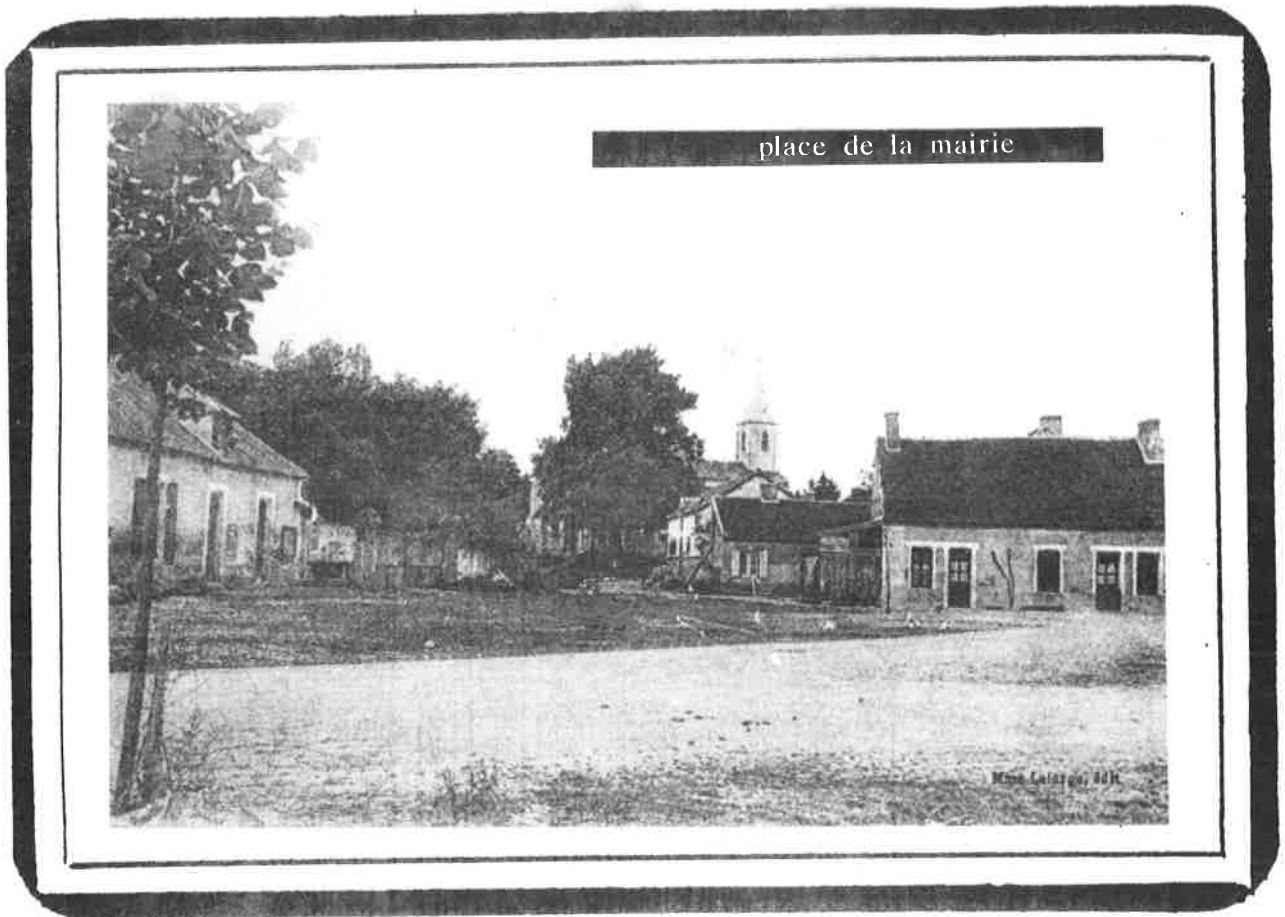


# LIGNEROLLES



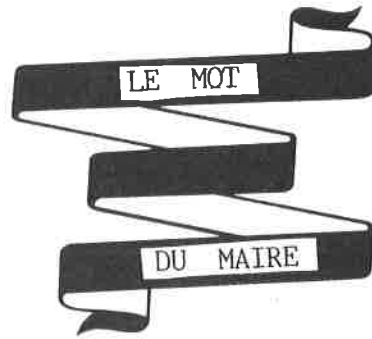
place de la mairie

Mme. G. G. G.

# BULLETIN MUNICIPAL

N°9 • 1989 •





L'année 1990 est arrivée...

Après l'analyse complète de la gestion de vos élus de 1977 à 1988 que vous avez pu étudier dans le précédent bulletin municipal (1), c'est du seul bilan de la gestion 1989 que je viens vous entretenir.

Il convient tout d'abord de rappeler les mérites de ceux qui, pour diverses raisons personnelles, n'ont pas pu rester au conseil municipal, auprès de nous. Sans nul doute vous leur auriez renouvelé votre confiance comme vous l'avez fait pour les six candidate et candidats sortants.

Ainsi, deux nouvelles élues et trois nouveaux élus sont entrés au conseil municipal pour travailler au service de tous.

Les élus de 1983 ayant voté le budget supplémentaire 1988 (photocopieur, plancher de la bascule, chemin du Breuil au Grand Cougour, acqueduc du chemin du Bois), la nouvelle équipe a aussitôt préparé et voté le budget primitif 1989.

	BP 1988	BP 1989
Fonctionnement ( DGF	355 580,00 F	378 416,00 F
( Contributions		
( directes	444 285,00 F	464 612,00 F
Investissement ( FCTVA	63 467,00 F	57 276,00 F
( Prélèvement	252 809,00 F	231 872,00 F
( pour investissement		

Cela sans augmenter les taux appliqués aux bases des contributions directes (Taxe Habitation, Foncier Bâti, Foncier Non Bâti, Taxe Professionnelle), taux déterminant les montants de ces contributions destinés à la commune. Ce budget primitif 1989 complété par le budget supplémentaire 1989 a prévu les incontournables dépenses de fonctionnement et les dépenses d'investissement classiques : bâtiments communaux et voirie.

(1) édition épuisée : un exemplaire peut être consulté en mairie par les nouveaux lignerollais

Pour les bâtiments communaux, les frais énormes que représenteraient la construction et le fonctionnement d'une classe maternelle ne pouvaient pas être envisagés ainsi que nous l'expliquions début 1989 et que nous le constatons encore en 1990. L'effort du Conseil Général au niveau des transports (paiement de trois aller-retour quotidiens sur une base de dix huit élèves) permet toutefois, il ne faut pas l'oublier, de scolariser les enfants concernés à Montluçon, Ecole Jean Renoir.

Pour la voirie communale et rurale, près de 200.000 Francs ont été engagés sur des voies goudronnées pour réaliser des couches d'entretien -revêtement du chemin du Petit Cougour au-delà du pont S.N.C.F., de la place du Petit Cougour- ; pour de grosses réparations indispensables avant de procéder à des revêtements nouveaux en 1990 -chemins de la Viale, du Breuil, de la Caille, de la Garde, du Grand au Petit Cougour, du Clos... ; pour des ouvertures de fossés et pose d'acqueducs-la Viale, le Clos, le Grand Cougour-.

Mais, au-delà du quotidien n'oublions pas que :

- le Conseil Municipal entretient et valorise les terrains communaux du Val de Cher par la plantation de peupliers et de merisiers avec l'aide de la D.D.A.F. (budget supplémentaire 1989).

- le Conseil Municipal va pouvoir créer des possibilités nouvelles de randonnées dans cette vallée en aménageant le franchissement du Rocher Méchant avec l'aide du Syndicat Mixte pour le Développement du Val de Cher, ce sont donc de nouveaux paysages que les promeneurs pourront découvrir sans risques.

- le Conseil Municipal suit de très près la vie scolaire et n'a pas hésité à participer aux frais de transport des élèves au collège Jean Jacques Soulier, en particulier pour l'initiation des enfants du cours moyen aux langues vivantes, saisissant notre chance d'être, pour une commune rurale, tout près d'un collège engagé dans cette expérience.

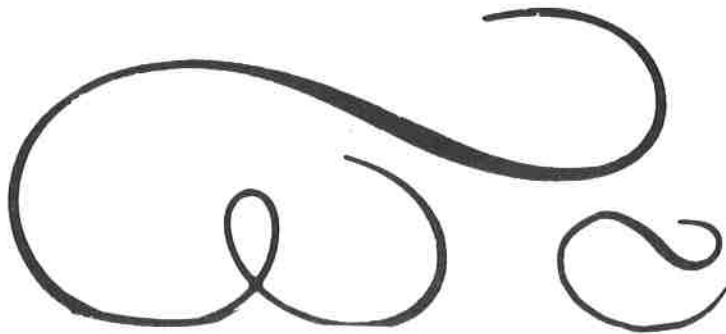
- le Conseil Municipal a adopté le plan d'assainissement du Bourg et délimité les premières zones constructibles destinées à le renforcer en toute logique, par priorité, dans le cadre des MARNU. Cela, avec comme objectif la qualité de la vie par la protection de l'environnement et par l'insertion harmonieuse de résidences futures (zones constructibles sous réserve d'aménagement d'ensemble). En attendant, plusieurs parcelles constructibles sont encore à la disposition des futurs lignerollais.

Ainsi, se poursuit une croissance que le recensement complémentaire effectué en 1989 a confirmé en reconnaissant

à notre commune une population de 616 habitants contre 473 au dernier recensement général de 1982 (2).

En 1990, la révision du mode de calcul de la Dotation Global de Fonctionnement attribuée par l'Etat aux communes fait craindre légitimement une progression plus faible de cette dotation d'une manière générale. Pour notre commune la prise en compte du nouveau nombre (616 habitants) devrait nous préserver partiellement de cette déception.

Le projet d'assainissement, grand projet à notre échelle, nécessitera bien entendu le recours à l'emprunt. Notre commune ayant là une charge inférieure aux charges moyennes des communes de son rang, a donc encore des moyens d'investir. Face aux chiffres, avec vos propositions, votre conseil municipal saura concilier prudence et volontarisme en 1990 comme en 1989.



- (2) Il faut savoir cependant que le recensement complémentaire s'effectue en additionnant au résultat du dernier recensement général, le nombre des habitants des nouvelles résidences achevées depuis cette date, sans déduire le nombre de ceux qui nous ont quittés. Le nouveau recensement général fixé finalement en 1990 (plus tôt que prévu) nous donnera dès ce printemps une image exacte de notre population communale.

# VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

DEPUIS LE 12 MARS 1989

Maire : M. René VERNEUIL

1er Adjoint : M. Robert MESSIOUX

2e Adjoint : M. Edmond KUSTELAK

3e Adjoint : Mme Christine BOULARD

Conseillers : Mme Gisèle DUCOULT

M. André FERRANDON

M. Lucien GAYET

M. Philippe LEMUT

M. Jean-Pierre MAGLIOCCO

M. Gilles NORE

Mme Evelyne TINDILLERE

# délégués aux syndicats et commissions

Syndicat foyer 3e âge : Mr Verneuil - Mme Boulard  
Mme Tindillère - Mr Messioux

S.I.A.E.P. : Mr Messioux - Mr Verneuil  
Mr Ferrandon - Mr Nore

S.I.A.F.A. : Mr Nore - Mr Kustelak  
Mr Verneuil - Mr Lemut

S.I.C.T.O.M. : Mr Verneuil - Mr Gayet  
Mr Messioux - Mr Magliocco

S.I. Voirie : Mr Verneuil - Mr Kustelak  
Mr Nore - Mr Lemut

Val du Haut Cher : Mr Ferrandon - Mme Tindillère  
Mme Ducoult - Mr Kustelak

S.I.E.G.A. : Mr Verneuil - Mr Lemut  
Mr Gayet - Mr Nore

Centre Social de Saint Martinien : Mme Boulard - Mr Verneuil

---

Commission des Chemins : Kustelak, Ducoult, Lemut, Nore, Tindillère,  
Ferrandon, Maglicco

Bâtiments communaux (y compris bâtiments scolaires) : Messioux, Ferrandon,  
Ducoult, Boulard, Tindillère, Gayet

Environnement : Ferrandon, Tindillère, Ducoult, Kustelak

Budget : tout le Conseil Municipal

Projet : Boulard, Lemut, Nore, Magliocco

C.C.A.S. : Verneuil, Boulard, Kustelak, Messioux, Tindillère

Sports - Loisirs - Culture : Ferrandon, Ducoult, Verneuil, Lemut, Michaud,  
Grand

Conseil de discipline : Verneuil - Magliocco

## REVISION DES DIFFERENTES LISTES ELECTORALES

### Liste électorale politique :

- délégué du Conseil Municipal : Mme Boulard
- délégués aux réclamations : Mrs Gayet, Messioux

### Liste électorale Chambre des Métiers :

- patron : Mr Messioux C.
- Conseil Municipal : Mrs Gayet, Verneuil
- compagnon : Mr Messioux R.

### Liste électorale Conseil des Prud'hommes :

- ouvrier : Mr Pailloux
- employé : Mr Michaud
- patron : Mr Rougeron

---

### Commission Communale des Impôts Directs :

#### Titulaires :

Guillien R., Verichon R., Kollman A., Sémont J., Grand M, Bougerolle M.,  
Thévenin H., Gerchwind H. Vassallo J-L., Durand A., Desmazières R., André C.

#### Suppléants :

Auclair L., Desnoyer G., Limoge R., Tripier J., Messioux R., Pailloux R.,  
Nore H., Rougeron J., Magliocco D., Nègre M., Chassang A., Chapy H.



# TAXI

TOUTES DISTANCES  
JOUR ET NUIT

 70 51 54 41  
et sur rendez-vous Transport malade assis



## Jocelyne JAMET

LA VIALE  
LIGNEROLLES 03410 DOMÉLAT

Remboursement  
Sécurité Sociale

341 458 792 R.M. 03

TRANSPORT MALADES ASSIS

EXAMENS MEDICAUX

REMBOURSEMENT

TOUTES CAISSES

EXCURSIONS

COURSES

FRANCE- ETRANGER

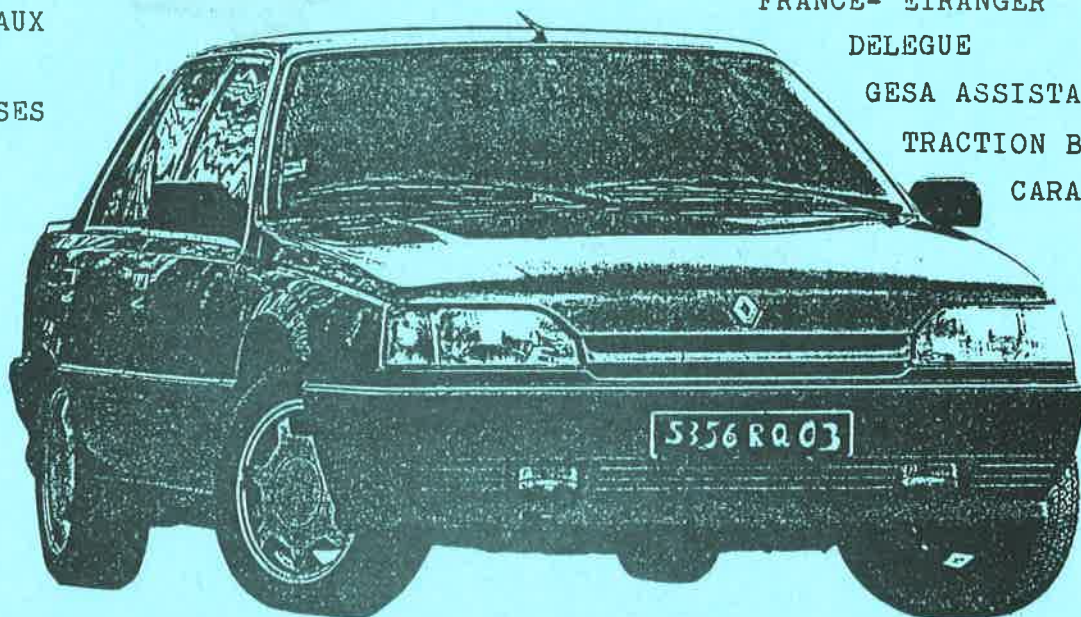
DELEGUE

GESA ASSISTANCE

TRACTION BATEAU

CARAVANE

ETC...



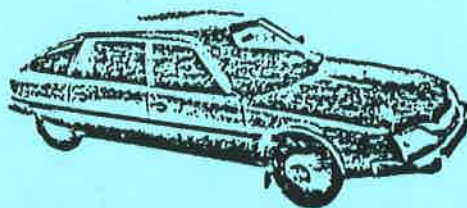
## UNE CONFORTABLE VOITURE A VOTRE

## DISPOSITION - 24/24 - 7/7

## TAXI

## JOCELYNE JAMET

**Monsieur KOLLMANN Jean**

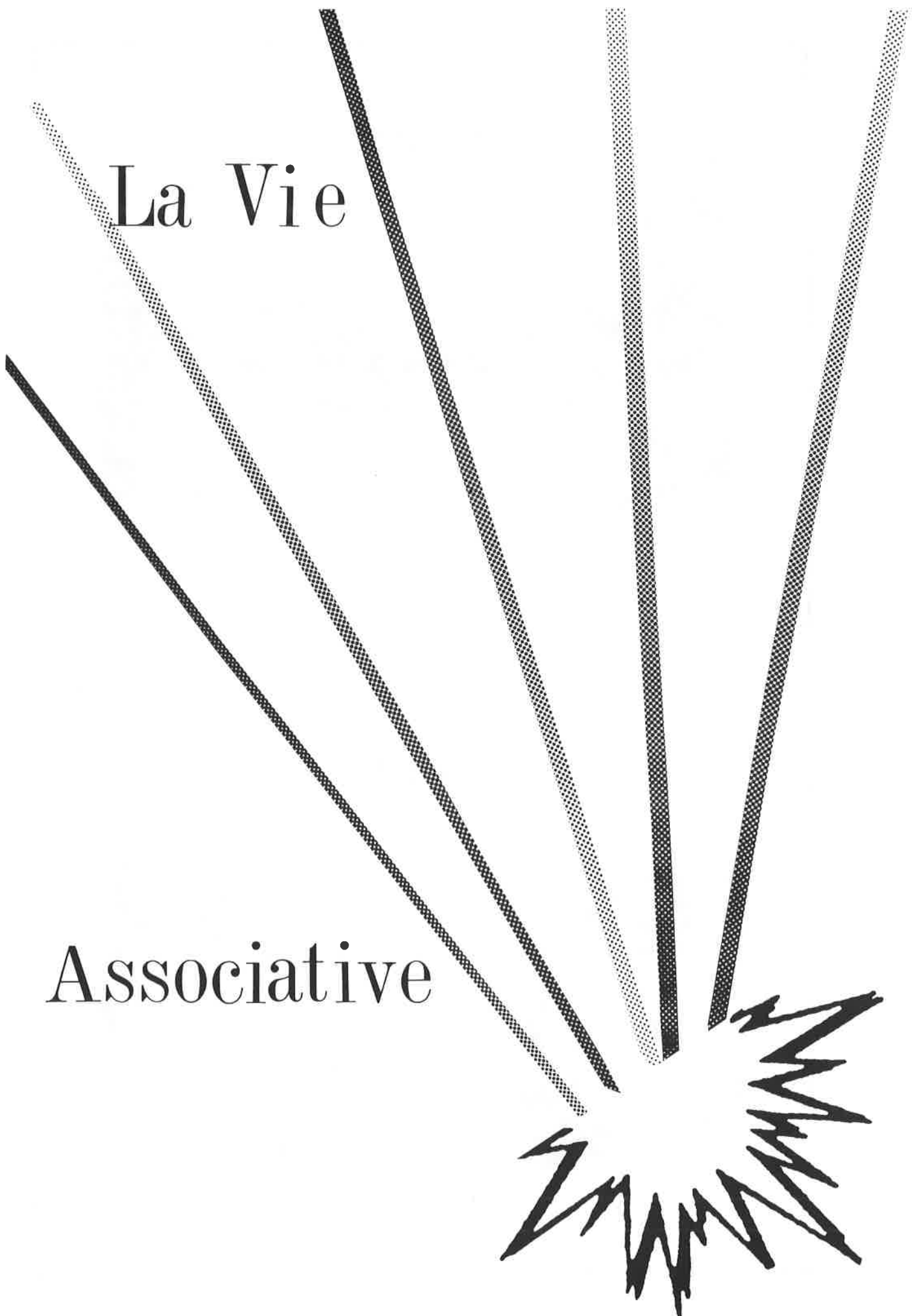


**Mont Lignerolles  
03410 DOMERAT**

**Tél: (70) 51.53.67**

La Vie

Associative



LES GORGES DU CHER (vue d'en bas)



LES GORGES DU CHER (vue d'en haut)



# A LA RECHERCHE -----

## DE NOTRE PASSE-----

Dans le cadre de recherches sur le passé de Lignerolles au 19e et 20e siècle, les personnes étant en possession de documents les plus divers ou photographies sont priées d'en informer la mairie.



# opération brioches dans notre commune

Le 15 octobre 1989, à huit heures précises l'ensemble des volontaires se présentaient à la cantine pour assurer la distribution des brioches auprès des Lignerollais.

Après avoir parcouru l'ensemble du territoire de Lignerolles ces même bénévoles se retrouvaient à la mairie pour compter et recompter les piles de pièces, les billets et même les chèques.

Ainsi, nous avons pu remettre à l'Association Germaine LAMOUREUX de Montluçon la coquette somme de 4122 F.

Remercions les Lignerollais pour leur chaleureux accueil et pour leur générosité, et n'oublions pas non plus les bénévoles qui ont répondu sans hésiter à cet appel.





ASSOCIATION EN FAVEUR  
DU HANDICAP MENTAL

"Germaine Lamoureux"

27 OCT. 1989

RESULTATS DE L'OPERATION BRIOCHES 1 9 8 9

du dimanche 15 octobre

**MONTLUCON-VILLE** 122 373 F

**CANTON de MONTLUCON** 126 625 F

Domérat	39 301 F	
Saint-Victor	12 353 F	
Vaux	1 571 F	
Lamaids	946 F	
Prémilhat	10 141 F	(avec Teillet-Argenty)
Quainssaines	7 081 F	
Lavault-St-Anne	1 696 F	
Lignerolles	4 122 F	
Néris-les-Bains	12 230 F	

Chamblet	7 353 F	
Deneuille-les-Mines	1 834 F	
Désertines	19 255 F	
Saint-Angel	4 228 F	
Verneix	4 514 F	

**CANTON de CERILLY** 31 179 F

Ainay-le-Château	5 718 F	
Braize	1 516 F	
Cérilly	4 368 F	Etelon 0
Isle-et-Bardais	2 216 F	Urçay 0
Meaulne	5 521 F	Theneuille 0
St-Bonnet-Tronçais	4 311 F	
Valigny	2 916 F	
Le Vilhain	3 129 F	
Vitray	1 484 F	

**CANTON de COMMENTRY** 36 890 F

Colombier	2 824 F	
Commentry	23 779 F	
Hyds	3 521 F	Divers 1 115 F
Malicorne	4 784 F	

**CANTON d'EBREUIL** 15 717 F

Bellenaves	2 660 F	
Ebreuil	9 619 F	
Louroux-de-Bouble	693 F	
Nades	1 200 F	
Sussat	1 545 F	

**CANTON de HERISSON** 61 243 F

Audes	4 200 F	
Bizeneuille	2 516 F	
Le Brethon	3 826 F	
Cosne-d'Allier	10 011 F	
Estiv areilles	7 836 F	
Givarlais	3 031 F	

Hérisson	6 106 F	
Louroux-Bourbonnais	1 912 F	
Louroux-Hodement	2 430 F	
Maillet	1 666 F	
Nassigny	1 250 F	
Reugny	2 734 F	
Saint-Caprais	1 290 F	
Sauvagny	793 F	
Tortezais	1 231 F	
Vallon-en-Sully	7 912 F	
Venas	2 499 F	

**CANTON D'HURIEL** 42 006 F

Archignat	3 180 F	
Chambérat	0	
La Chapelaude	5 441 F	
Chazemais	0	
Courçais	3 700 F	
Huriel	11 392 F	
Mesples	0	
Saint-Désiré	4 513 F	
St-Eloy-d'Allier	755 F	
Saint-Martinien	2 705 F	
Saint-Palais	1 760 F	
Saint-Sauvier	0	
Treignat	5 660 F	
Viplaix	2 900 F	

**CANTON de MARCILLAT** 43 411 F

Arpheuilles-St-Priest	3 297 F	
La Celle	2 180 F	
Durdats Laréquille	10 252 F	
Marcillat-en-Combraille	6 370 F	
Mazirat	2 855 F	
La Petite-Marche	2 122 F	
Ronnet	2 153 F	
Saint-Fargeol	2 071 F	
Saint-Genest	2 041 F	
St-Marcel-en-Marcillat	1 507 F	
Sainte-Thérènce	1 569 F	
Terjat	2 864 F	
Villebret	4 130 F	

**CANTON de MONTMARSAULT** 40 679 F

Beaune-D'Allier	2 357 F	
Bézenet	6 480 F	
Blomard	2 658 F	Louroux-de-Beaune 0
Chappes	2 750 F	Murat 0
Chavenon	1 455 F	Vernusse 0
Doyet	6 482 F	
Montmarault	4 227 F	
Montvicq	1 720 F	
St-Bonnet-de-Four	2 023 F	
St-Marcel-en-Murat	1 790 F	
St-Priest-en-Murat	1 891 F	
Suzeret	1 321 F	
Villefranche-d'Allier	5 525 F	

**TOTAL GENERAL 520 223 F**

# AMICALE LAIQUE

Pour ne pas faillir aux traditions, l'Amicale Laïque a cherché à distraire les Lignerollais, surtout les plus jeunes au cours de la saison 88-89.

Après le loto réussi du début d'année, le carnaval a réjoui les plus jeunes avec la complicité des clowns. La grande découverte fut la patinoire de Clermont-Ferrand où jeunes et adultes "se sont éclatés" tout un après-midi.

L'association a contribué à la journée découverte en Forêt de Tronçais pour les enfants des écoles.

Le deuxième rallye automobile qui s'est déroulé sous le soleil de Mai a vu la victoire d'un brillant équipage féminin. Révolutionnaire, non ?? Pas autant que la grande fête du 14 juillet à laquelle l'Amicale a participé activement dans le cadre du comité des fêtes.

L'assemblée générale de la rentrée avait la lourde tâche de renouveler le bureau ; les deux institutrices qui occupaient les postes de secrétaire et trésorière depuis respectivement 22 et 13 ans souhaitant passer progressivement la main. Difficiles successions car l'une comme l'autre n'ont pas ménagé leur temps et l'association doit une part importante de son existence à leur dévouement.

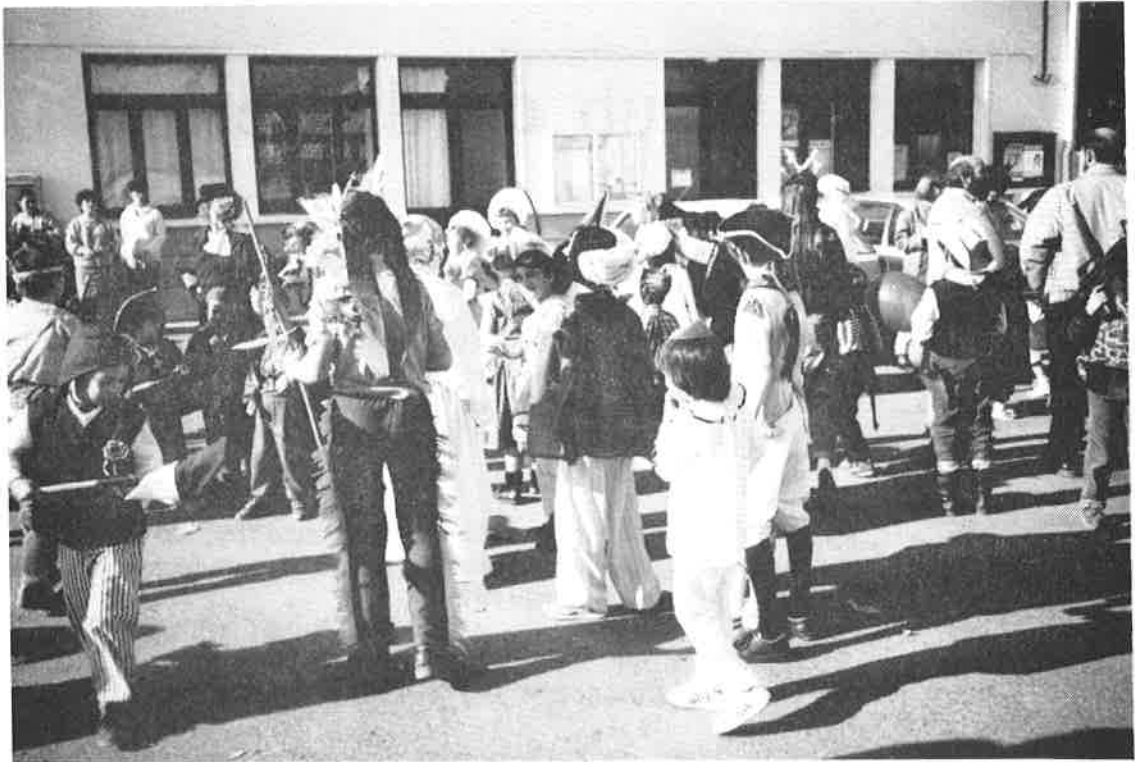
Cette assemblée a fixé les activités pour 89-90 :

Les enfants sont toujours prioritaires et les clowns étaient de nouveau au rendez-vous pour Noël, Carnaval leur réserve une surprise !

Les activités régulières de l'année satisfont toujours un grand nombre de personnes : tous les mardis, après-midi détente de 14 à 16 heures 30 à la cantine pour toutes celles que la couture et les divers ouvrages intéressent. L'Amicale gère le dépôt de bibliothèque salle Louis Tripier. La gymnastique d'entretien a lieu le mercredi de 18 à 19 heures à la salle des fêtes. En mai et juin elle se transforme en séances hebdomadaires de piscine ouvertes à tous les adhérents.

Mais des temps forts marquent notre calendrier : en octobre randonnée pédestre sur les bords du Cher, en novembre la patinoire a permis de confirmer les aptitudes découvertes en mars dernier.





En janvier, chacun tente sa chance au grand loto. En mars, une journée à Super Besse permet de profiter des joies de la neige. En mai, troisième grand rallye automobile à la découverte des curiosités de notre région.

Enfin l'Amicale Laïque vous donne rendez-vous à la fête des enfants en juin afin d'encourager les jeunes artistes et de soutenir notre école.



# club de danse

Créé en septembre 1988 par deux mamans bénévoles pour les loisirs des enfants, le club fonctionne avec une trentaine d'élèves : un groupe pour les petits de 3 à 6 ans et un autre pour les enfants de 7 à 11 ans. Les cours ont lieu tous les lundis entre 17 heures et 19 heures à la salle des fêtes de Lignerolles sous la responsabilité d'un professeur de danse diplômée.

Afin de montrer leur talent, les enfants, en juin 1989, ont eu le plaisir de présenter leur gala aux Lignerollais, parents, amis et à la municipalité.

A l'occasion des fêtes de Noël, le Père Noël a laissé sa hotte remplie de justaucorps, de collants et de papillottes.

En juin 1990, le club compte sur votre présence lors du gala de fin d'année pour venir applaudir nos petits danseurs.

Pour tous renseignements s'adresser à :

- Madame Lemeray : 70 51 57 46
- ou
- Madame Bongiraud : 70 51 57 32



# CLUB DU 3<sup>ème</sup> AGE

Comme depuis longtemps déjà, nos réunions du premier jeudi du mois se poursuivent dans la bonne humeur. Jeux et goûter.

Hélas, comme partout, beaucoup de nos amis nous quittent. Nous invitons les nouveaux retraités et pré-retraités à venir se joindre à nous, le meilleur accueil leur sera réservé.

Nos repas de fin d'année 1988 et 1989 ont eu lieu à Bort St Georges. Quelques conseillers et leurs épouses avaient répondu à notre invitation, nous les en remercions.

Le 25 mai 89, avec le club de Teillet qui avait organisé le voyage, nous sommes partis dans le Roannais.

Le club remercie la municipalité pour son aide matérielle et financière.



## COMITE F . N . A . C . A

L'année 1989 a plutôt mal débuté pour notre comité. En janvier nous avons eu le décès de notre secrétaire et porte drapeau Jean Regerat. Ce fut pour nous une perte cruelle, notre ami était d'un dévouement exemplaire à la F.N.A.C.A. Médaillé militaire, très connu et estimé des anciens d'AFN, le comité F.N.A.C.A de l'Allier lui avait confié le rôle de porte drapeau départemental.

Le 19 mars nous avons bien sur commémoré le 27ème anniversaire du cessez le feu en Algérie, et nous avons profité de cette journée pour remettre des plaques souvenir sur les tombes de nos 4 camarades prématurément disparus: André Veillene, Pierre Casy, Joseph Mazeck et Jean Regerat.

En mars aussi nous nous retrouvions une vingtaine pour le banquet annuel au restaurant la promenade où un excellent repas nous fut servi.

Le 19 mai c'était notre 3ème concours de pétanque qui vit s'affronter dans la bonne humeur 34 équipes. Le beau temps étant de la partie ce fut une excellente journée pour les joueurs et les organisateurs.

Le 8 juillet notre voyage annuel nous fit connaître l'Anjou. Là, par contre, nous avons eu la pluie toute la journée. Mais l'accueil de nos hôtes et le cabernet (toujours consommé avec modération) nous firent vite oublier ce désagrément. Un arrêt à Doué La Fontaine nous permit de voir une très belle exposition au jardin de la rose. En raison de temps, la visite des vignes fut écourtée pour se consacrer davantage au matériel moderne d'une exploitation viticole. Les explications furent nombreuses et l'assistance intéressée. Après un excellent déjeuner nous partimes visiter les habitations troglodytiques de Rochemenier. Jusqu'en 1930 ont été exploitées ces petites fermes dont les bâtiments d'habitations et d'exploitation étaient creusés dans le falun. Aujourd'hui aménagé en musée rural, les visiteurs peuvent se rendre compte de la vie de cette époque révolue où déjà l'homme savait avec peu de moyens se protéger contre les excès de la nature.

Le 30 septembre nous avons participé à Moulins à la manifestation du front uni des associations d'anciens d'AFN.

Le contencieux reste lourd entre les gouvernements successifs et les anciens d'AFN. La F.N.A.C.A a édité une brochure où elle montre les belles déclarations et promesses des hommes politiques quand ils sont dans l'opposition. Une fois au pouvoir ils ont toutes les bonnes raisons pour ne pas accorder ce qu'ils avaient promis ; et bien entendu quelques soient leurs étiquettes,

Le 15 octobre, ce fut le congrés départemental à Prémilhat, neuf lignerollais y participèrent. La journée a été très réussie.

Le dimanche suivant le conseil national de la F.N.A.C.A. se tenait à Châtauroux et notre comité y envoya une délégation.

Voilà une année bien remplie pour une petite association et nous terminerons en remerciant la municipalité pour l'aide matérielle et morale qu'elle nous apporte.







# CLUB DES JEUNES



L'année 1989 s'est bien déroulée pour le club : elle a tout d'abord commencé avec notre réveillon annuel du 1er janvier qui avait réuni les membres du club, leurs familles et leurs amis.

En février, nous avons organisé un bal costumé, à l'occasion du Carnaval qui connut un très grand succès. Mais un tragique évènement a secoué les jeunes, ainsi que tous les habitants de la commune : dans ce courant de mois, nous avons été privés de notre trésorier, Thierry MACZEK, victime d'un accident de voiture et notre souhait serait de le retrouver le plus rapidement possible parmi nous. Cette perte momentanée a ralenti nos activités.

Nos efforts furent portés sur la fête du Muguet, le 1er mai. Le Club des Jeunes remercie, à cette occasion tous les artisans et tous les commerçants de Lignerolles qui ont répondu présents pour leurs participations à notre manifestation. Une journée qui a pris un vrai visage de fête avec ses manèges, sa loterie, ses tirs à la carabine, sans oublier les majorettes de Dompierre sur Besbre, et la course cycliste U.F.O.L.E.P, faisant la joie des petits et des grands.

Au mois de juin, une soirée choucroute fût organisée, mais sans grand succès.

A la mi-juillet, nous avons participé à la Fête Nationale du 14, où a été évoqué le Bicentenaire de la Révolution Française conjointement au Comité des Fêtes. Le lendemain, nous avons enchaîné avec l'Intervillages.

La fin de la saison a vu l'organisation de notre méchoui annuel.

on a fêté  
le bicentenaire !!!!





# COMITE DES FETES

Le 13 juillet, tôt dans l'après-midi, une effervescence inhabituelle animait le bourg. L'heure était aux préparatifs pour célébrer dignement le Bicentenaire de la Révolution Française. Dès 22 heures, les plus jeunes ouvraient les festivités avec la retraite aux flambeaux avec habits et chants révolutionnaires. Les artificiers prenaient place pendant ce temps et l'étroite collaboration U.S.L, Club des Jeunes permettait aux Lignerollais d'assister à un magnifique spectacle son et lumière digne d'un RUGGERI ou autre Jean-Michel JARRE.

DIGITAL prenait le relais de la musique pour entrainer jusqu'à l'aube, danseurs invétérés ou occasionnels.

Cette folle nuit nous avait amenés au 14 juillet et à la préparation du Concours de Pétanque. L'U.S.L, sous couvert du Comité des Fêtes, était vite submergée par un nombre impressionnant d'adeptes du "pointer" ou du "tirer", qui sous un soleil de plomb se disputaient les places d'honneur et les lots correspondants.

Le samedi 15 juillet, sur un air de bastille et de révolution, avait lieu l'Intervillage avec l'amicale participation de Quinssaines et Villebret. De la prise de la Bastille, au mât de Cocagne, en traversant la rivière pour fabriquer la célèbre brioche, sur un pont-levis pour le moins étroit; nous clôturons ce week-end de fête avec la même bonne humeur dans laquelle il avait commencé.





## UNION SPORTIVE LIGNEROLLAISE

Le dimanche 3 septembre 1989 a marqué un tournant dans la vie de notre club. C'est, en effet, ce jour-là qu'après des années d'attente le nouveau Stade Municipal a été inauguré.

Un public très nombreux composé en grande partie d'anciens joueurs de l'U.S.L. a pu découvrir une pelouse superbe délimitée par une main-courante blanche et rectiligne, des vestiaires-douches agrandis et entièrement aménagés, une buvette fonctionnelle et des tribunes repeintes.

Il est important de rappeler que cette journée historique est l'aboutissement d'efforts conjugués entre la Municipalité et l'U.S.L. La Commune a pris en charge l'aménagement de la pelouse et de la main-courante, l'U.S.L. a entièrement financé et réalisé les travaux des vestiaires-douches, buvette et tribunes.

Ainsi, après deux années d'exil, l'U.S.L. a trouvé un Stade Louis PENTHIER flambant neuf sur lequel 90 licenciés peuvent enfin pratiquer le football dans des conditions tout à fait satisfaisantes. L'U.S.L. participe à la Coupe de l'Allier et au Championnat de District 1ère et 4ème Division avec deux équipes Séniors ; une équipe Pupilles a également été engagée en Championnat et une Ecole de Football fonctionne deux fois par semaine.

Ajoutons pour terminer que la direction de l'U.S.L. est assurée par une équipe de jeunes compétents et dynamiques qui maintient dans notre Club une ambiance et une amitié que bien des clubs nous envient. Aussi, tous les jeunes et moins jeunes de Lignerolles sont invités, en priorité, à partager et à participer à toutes les manifestations de l'U.S.L. où ils seront toujours les bienvenus.

# ASSOCIATION DE CHASSE

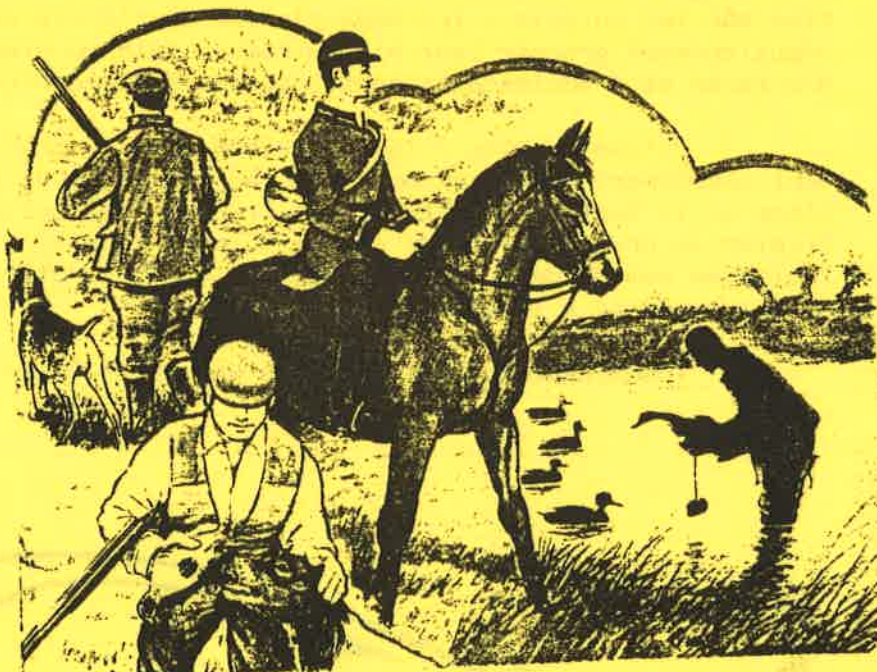
Notre association, pour l'année 1989, a mis en place deux activités :

- un concours de pétanque au début du mois de juillet où une trentaine d'équipes étaient fidèles à notre rendez-vous

- un concours de belote le 16 décembre.

Nous pensons clôturer cette saison comme les années antérieures par un banquet, vraisemblablement au cours du mois de février 1990.

Les chasseurs tiennent encore, par ce petit communiqué, à remercier sincèrement les propriétaires terriens ainsi que ceux qui participent à leurs activités.



# UNE BIBLIOTHEQUE A LIGNEROLLES ?

C'était le pari annoncé brièvement dans le dernier bulletin municipal et un an de fonctionnement permet de le donner gagnant.

Pas de miracle ; l'adhésion de la commune à la Bibliothèque Centrale de Prêt de l'Allier nous donne accès à un stock important d'ouvrages divers : romans, livres classiques, documentaires dans tous les domaines, revues, livres pratiques (jardinage, bricolage...), bandes dessinées. Créé en 1982 par le ministère de la culture, ce service public sous tutelle du Conseil Général est destiné aux communes du département de moins de 20 000 habitants.

La Bibliothèque Centrale de Prêt vous propose un autre service intéressant : une fiche de demande de mise à la disposition des lecteurs permet de faire parvenir le livre recherché, dans la limite des stocks de 100 000 volumes, dans un délai très court d'environ une semaine. Service intéressant qui peut concerner plus particulièrement étudiants et lycéens ayant un exposé ou des recherches à faire en vue d'un travail précis.

En même temps, nous nous sommes efforcés de valoriser le fond de livres appartenant à la commune et stockés salle Louis Tripier.

Les résultats encourageants sont là : 50 adultes inscrits dont quarante lecteurs réguliers. Le troisième âge forme un noyau de fidèles mais les autres catégories de la population sont largement représentées. Les plus nombreux lecteurs sont bien sûr les enfants : les deux classes de l'école viennent régulièrement grossir leur bibliothèque, mais en plus, une vingtaine d'enfants et d'adolescents sont inscrits individuellement.

L'inscription à la bibliothèque et le prêt de livres sont absolument gratuits pour tous les habitants de la commune. Alors si la lecture vous intéresse, rendez-vous salle Louis Tripier le premier jeudi de chaque mois de 17 à 19 heures, le troisième samedi de 14 à 16 heures et les mercredis des vacances scolaires de 14 à 16 heures.

Renseignements à la mairie ou au 70 51 53 14



# INFORMATIONS

## FAMILIALES

### NOS JOIES

#### NAISSANCES :

PEROUX Arthur	13 11 1988	Le Grand Cougour
EMILE Patrice	27 12 1988	Le Grand Cougour
BILLAUX Guillaume	14 04 1989	Sérignat
LESBRE Aurélien	26 07 1989	Mont
MARTIN Florian	02 08 1989	Le Clos
VAUZELLE Geoffrey	30 09 1989	Le Peu



#### MARIAGES :

HIRACLIDES Georges et BOULARD Marie-Christine	29 04 1989
VIRARD Fabrice et BIDEAU Sandrine	01 07 1989
DUFOUR Christian et GUILLIEN Laurence	01 07 1989
LEPINEUX Sylvain et MACEDO Marie-Aline	22 07 1989
MACEDO Emmanuel et RIVALAIN Isabelle	22 07 1989
AUCLAIR Thierry et FERRANDON Anne-Marie	23 09 1989



### NOS PEINES

PENTHIER Louis	02 01 1989
REGERAT Jean	05 01 1989
MESSIOUX Emile	23 02 1989
PANTIER Céline Vve GREMILLOT	15 03 1989
THOMAS Georges	05 04 1989
NICOLAON Francis	07 04 1989
TURCAT François	14 06 1989
RAMETTE Michel	21 11 1989





INFORMATIONS ET RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

- \* Mairie ouverte : mardi de 9 heures à 12 heures  
jeudi de 9 heures à 12 heures -  
de 13 heures à 15 heures  
samedi de 14 heures à 17 heures



Téléphone : 70 51 51 05

- \* Permanence du Maire : chaque vendredi de 10 heures 30  
à 11 heures 30 ou sur rendez-vous

- \* Collecte des ordures ménagères : chaque jeudi matin

- \* Collecte des objets encombrants : Retenez les dates

le 13 mars 1990

et

le 19 septembre 1990

- \* Décharge municipale

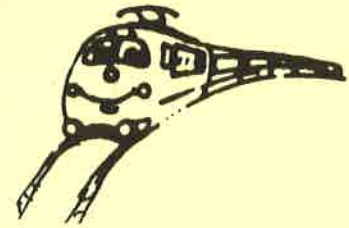
Contrôlée et réservée aux Lignerollais, uniquement pour les déchets tels que les végétaux et les gravois résultants de travaux effectués dans les résidences de Lignerolles. Demander les clés de la décharge en MAIRIE aux heures d'ouverture.

- \* Bibliothèque salle Louis Tripier :

- 1er jeudi de chaque mois de 17 heures à 19 heures
- 3ème mercredi de chaque mois de 14 heures à 16 heures
- mercredis des vacances scolaires de 14 heures 16 heures



\* Horaires des trains



	<u>Montluçon</u>	<u>Lignerolles</u>	<u>Auzances</u>	<u>Ussel</u>
Tous les jours sauf dimanches et fêtes	6h55	7h02	7h42	8h45
Dimanches et fêtes	6h57 9h56 19h11		7h42 10h40 19h57	8h47 11h53 21h15
Mercredi Samedi	10h06 12h30	12h40	10h47 13h23	11h53
Sauf dimanches	18h25	18h34		20h35
	<u>Ussel</u>	<u>Auzances</u>	<u>Lignerolles</u>	<u>Montluçon</u>
Sauf samedis dimanches et fêtes	6h30	7h40	8h17	8h25
Mercredi samedi		13h40	14h19	14h28
Fêtes et dimanches	16h48		18h38	18h46

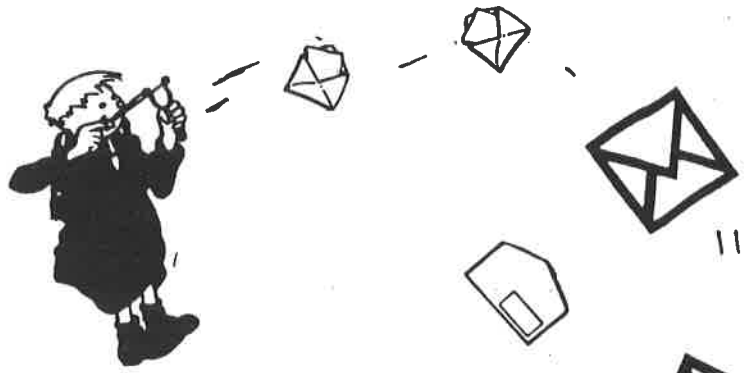


**OU S'ADRESSER ?**

POUR OBTENIR	Où s'adresser ?	Pièce à fournir
Extrait acte de naissance	Mairie du lieu de naissance	
Extrait acte de mariage	Mairie du lieu de mariage	
Extrait acte de décès	Mairie du lieu de décès ou dernier domicile	
Certificat de vie	Mairie du domicile	Livret de famille
Certificat de propriété ou d'hérédité	Mairie du domicile	Livret de famille et désignation des héritiers
Certificat de nationalité	Greffes du Tribunal d'Instance	
Carte nationale d'identité	Mairie du domicile	Livret de famille deux photographies timbre fiscal : 115 F
Passeport	Mairie du domicile	Carte d'identité Deux photographies Timbre fiscal : 350 F
Autorisation de sortie de territoire pour mineur	Mairie du domicile	Livret de famille
Livret de famille	Mairie du lieu de mariage	
Carte d'électeur	Mairie du domicile : la demande d'inscription doit être déposée avant le 31 Décembre pour qu'elle prenne effet à compter du 1er Mars suivant.	

SI VOUS AVEZ DES REMARQUES A FORMULER : VEUILLEZ NOUS LES TRANSMETTRE





ECRIVEZ-NOUS...

Ecrivez-nous toutes vos suggestions ou vos remarques de manière à en tenir compte pour les prochains numéros.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....







